

RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00384
Numéro SIREN : 479 800 682
Nom ou dénomination : CHEZ VICTOR

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2022 sous le numéro de dépôt 5903

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 30/11/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial	549 227		549 227	549 227
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	118 575	111 635	6 940	9 268
Autres immobilisations corporelles	884 395	746 720	137 675	141 247
Immob. en cours / Avances & acompte	1 415		1 415	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	300		300	297
Prêts				
Autres immobilisations financières	670		670	670
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 554 582	858 355	696 227	700 708
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 984		15 984	31 967
Créances				
Clients et comptes rattachés				7 964
Fournisseurs débiteurs	2 605		2 605	2 228
Personnel	4 834		4 834	235
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 732		4 732	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 458		6 458	26 227
Autres créances	425		425	41 369
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				1 650
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	531 678		531 678	1 253 483
Charges constatées d'avance	1 821		1 821	1 282
TOTAL ACTIF CIRCULANT	568 537		568 537	1 366 406
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 123 119	858 355	1 264 764	2 067 114

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 30/11/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	331 531	1 266 516
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	718 734	265 015
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 090 965	1 572 231
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	740	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	740	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		282 206
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 190	54 733
<i>Personnel</i>	65 320	63 763
<i>Organismes sociaux</i>	17 981	8 780
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>		80 523
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	6 385	1 708
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 867	3 170
Dettes fiscales et sociales	94 554	157 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 316	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	173 800	494 883
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 264 764	2 067 114

Compte de Résultat

	du 01/12/20 au 31/12/21 13 mois	du 01/12/19 au 30/11/20 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	2 235 366	1 648 193	415 222	25,19
Production vendue	3 388	7 837	-4 710	-60,10
Production stockée				
Subventions d'exploitation	213 348		196 937	
Autres produits	19 680	36 023	-17 857	-49,57
Total	2 471 781	1 692 053	589 591	34,84
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	586 786	407 716	133 933	32,85
Variation de stock (m/ses)	15 983	6 280	8 473	134,93
Achats de m.p & aut.approv.	7 144		6 594	
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	411 223	365 132	14 459	3,96
Total	1 021 136	779 128	163 459	20,98
MARGE SUR M/SES & MAT	1 450 645	912 925	426 132	46,68
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	21 229	13 673	5 923	43,32
Salaires et Traitements	596 197	518 264	32 072	6,19
Charges sociales	-112 285	-10 791	-92 857	860,53
Amortissements et provisions	36 406	27 114	6 491	23,94
Autres charges	1 681	534	1 018	190,55
Total	543 229	548 795	-47 353	-8,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	907 416	364 130	473 484	130,03
Produits financiers	727	30	641	NS
Charges financières		1 566	-1 566	-100,00
Résultat financier	727	-1 536	2 207	-143,66
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	908 143	362 594	475 691	131,19
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	189 409	97 579	77 260	79,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	718 734	265 015	398 431	150,34

Annexe

20

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 264 764 euros dégage un bénéfice de 718 734 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/12/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

A la date d'arrêté du 31/12/2021, la crise de la "Covid-19" a impacté le chiffre d'affaires HT de la société SASU CHEZ VICTOR comme suit :

	2020	2021	Ecart
Trimestre 1	251 865	76 170	- 175 695
Trimestre 2	53 593	258 316	204 723
Trimestre 3	896 202	1 029 153	132 951
Trimestre 4+décembre 2021	454 370	874 991	420 621

Par ailleurs, la société a bénéficié des mesures de soutien mises en place par le gouvernement, selon les modalités suivantes :

- recours au dispositif d'activité partielle : l'allocation versée par l'état représente 114 335 euros au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;
- perception du fonds de solidarité : le produit constaté dans les comptes représente 213 348 euros au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;
- exonération de cotisations sociales et aides au paiement pour un montant global de 91 691 euros. Ce produit n'est considéré comme certain qu'à compter de la publication de la loi et fait par conséquent l'objet d'une inscription en comptabilité uniquement à compter de cette publication ;

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Autres éléments significatifs

L'exercice comptable comprend une durée de 13 mois suite au changement de la date de clôture au 31/12/2021.

Cession des parts sociales de la société Chez Victor détenues à 100% par SAS Pierpailma au profit de la société Financière Victor au 1er Janvier 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	549 227			549 227
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	549 227			549 227
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	117 653	922		118 575
- Installations générales, agencements aménagement divers	773 446	25 603		799 049
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 365	3 981		85 346
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		643		643
- Avances et acomptes		772		772
Immobilisations corporelles	972 464	31 921		1 004 385
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	297	3		300
- Prêts et autres immobilisations financières	670			670
Immobilisations financières	967	3		970
ACTIF IMMOBILISE	1 522 657	31 924		1 554 582

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		31 921	3	31 924
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		31 921	3	31 924
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	549 227
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	549 227

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 Novembre 2015, modifiant le Règlement n°2014-03 de l'ANC relatif au Plan Comptable Général, les fonds commerciaux sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas permis d'identifier une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Fonds de commerce acquis le 14 décembre 2004

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	108 385	3 250		111 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	638 979	30 309		669 289
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 584	2 847		77 431
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	821 949	36 406		858 355
ACTIF IMMOBILISE	821 949	36 406		858 355

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 545 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	670		670
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	19 054	19 054	
Capital souscrit - appelé, non versé	1 821	1 821	
Charges constatées d'avance			
Total	21 545	20 875	670
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	2 143
Produits à recevoir	425
Banque - intérêts courus à recevoir	13
Total	2 581

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 173 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	740	740		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 190	68 190		
Dettes fiscales et sociales	94 554	94 554		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 316	10 316		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	173 800	173 800		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp achats	1 706
Fnp eau	2 608
Fnp edf gdf	4 920
Fnp hono. avocat	840
Fnp hono. cac	2 664
Fnp hono. divers	4 248
Fnp entretiens	1 354
Fnp immobilisations	3 827
Banque - intérêts courus à payer	740
Congés payés	43 915
Pers. charges à payer	629
Ch. soc. congés à payer	10 054
Aut.ch.sociales à payer	346
Taxe apprentissage prov.	489
Formation continue prov.	1 168
C.e.t prov.	2 668
Total	82 176

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca produits entretien	402		
Cca gaz CO2	200		
Cca petits équipements	93		
Cca nappes et serviettes	378		
Cca fournitures de bureau	208		
Cca locations diverses	357		
Cca assurances	184		
Total	1 821		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 442 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 685 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 484
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	15 484
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 484 euros

CHEZ VICTOR
Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €
8 quai Administrateur en Chef Thomas – 35260
CANCALE
479 800 682 RCS SAINT-MALO

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022**

PROJET DE DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice de 718.733,73 € en totalité à titre de dividendes.

En conséquence, il sera versé un dividende de 898,42 € par action.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Associée Unique prend acte que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents :

Sur l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	-	-	200.000 €
30/11/2020	-	-	400.000 €
30/11/2019	-	-	400.000 €

DECISION VOTEE

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos, soit un bénéfice de 718.733,73 € en totalité à titre de dividendes.

En conséquence, il sera versé un dividende de 898,42 € par action.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Associée Unique prend acte que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes, au cours des trois exercices précédents :

Sur l'exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	-	-	200.000 €
30/11/2020	-	-	400.000 €
30/11/2019	-	-	400.000 €

LA PRESIDENTE

Représentée par Monsieur Eric MERCURINI



CHEZ VICTOR
8 Quai Administrateur en Chef Thomas
35260 - CANCALE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS RELATIF
A L'EXERCICE DE 13 MOIS CLOS LE
31 DECEMBRE 2021

S A I N T - M A L O

Immeuble Infinity - BP 32
3, rue du Bois Herveau
35405 SAINT-MALO Cedex

www.cab-quiniou.com

QUINIOU | Société par Actions Simplifiée au capital de 18 240 € | RCS 792066029 Saint-Malo | Inscrit au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de Bretagne Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Rennes

CHEZ VICTOR

Société par Actions Simplifiée au capital de 37 000 €
8 Quai Administrateur en Chef Thomas
35260 CANCALE
R.C.S. SAINT-MALO – 479 800 682

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels relatif à l'exercice de 13 mois clos le 31 décembre 2021

À l'associée unique de la société **CHEZ VICTOR**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **CHEZ VICTOR** relatifs à l'exercice de 13 mois clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant les informations relatives aux conséquences induites par l'épidémie de Coronavirus.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

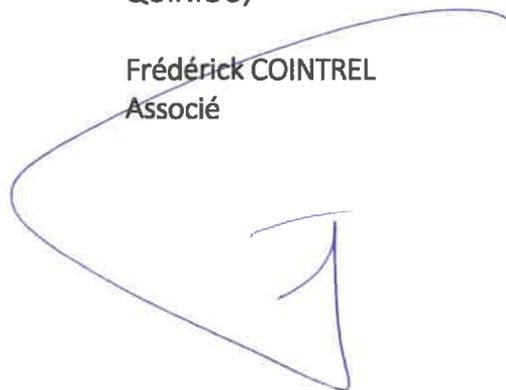
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Malo,
Le 15 juin 2022

QUINIOU,

Frédéric COINTREL
Associé



ANNEXES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 30/11/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé				
Fonds commercial	549 227		549 227	549 227
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	118 575	111 635	6 940	9 268
Autres immobilisations corporelles	884 395	746 720	137 675	141 247
Immob. en cours / Avances & acompte	1 415		1 415	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	300		300	297
Prêts				
Autres immobilisations financières	670		670	670
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 554 582	858 355	696 227	700 708
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 984		15 984	31 967
Créances				
Clients et comptes rattachés				7 964
Fournisseurs débiteurs	2 605		2 605	2 228
Personnel	4 834		4 834	235
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 732		4 732	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 458		6 458	26 227
Autres créances	425		425	41 369
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				1 650
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	531 678		531 678	1 253 483
Charges constatées d'avance	1 821		1 821	1 282
TOTAL ACTIF CIRCULANT	568 537		568 537	1 366 406
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Écarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 123 119	858 355	1 264 764	2 067 114

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 30/11/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	37 000	37 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	331 531	1 266 516
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	718 734	265 015
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 090 965	1 572 231
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	740	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	740	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		282 206
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 190	54 733
<i>Personnel</i>	65 320	63 763
<i>Organismes sociaux</i>	17 981	8 780
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		80 523
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	6 385	1 708
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 867	3 170
Dettes fiscales et sociales	94 554	157 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 316	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	173 800	494 883
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 264 764	2 067 114

Compte de Résultat

	du 01/12/20 au 31/12/21 13 mois	du 01/12/19 au 30/11/20 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	2 235 366	1 648 193	415 222	25,19
Production vendue	3 388	7 837	-4 710	-60,10
Production stockée				
Subventions d'exploitation	213 348		196 937	
Autres produits	19 680	36 023	-17 857	-49,57
Total	2 471 781	1 692 053	589 591	34,84
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	586 786	407 716	133 933	32,85
Variation de stock (m/ses)	15 983	6 280	8 473	134,93
Achats de m.p & aut.approv.	7 144		6 594	
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	411 223	365 132	14 459	3,96
Total	1 021 136	779 128	163 459	20,98
MARGE SUR M/SES & MAT	1 450 645	912 925	426 132	46,68
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	21 229	13 673	5 923	43,32
Salaires et Traitements	596 197	518 264	32 072	6,19
Charges sociales	-112 285	-10 791	-92 857	860,53
Amortissements et provisions	36 406	27 114	6 491	23,94
Autres charges	1 681	534	1 018	190,55
Total	543 229	548 795	-47 353	-8,63
RESULTAT D'EXPLOITATION	907 416	364 130	473 484	130,03
Produits financiers	727	30	641	NS
Charges financières		1 566	-1 566	-100,00
Résultat financier	727	-1 536	2 207	-143,66
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	908 143	362 594	475 691	131,19
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	189 409	97 579	77 260	79,18
RESULTAT DE L'EXERCICE	718 734	265 015	398 431	150,34

Etats détaillés

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 264 764 euros dégage un bénéfice de 718 734 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 01/12/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 7 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

A la date d'arrêté du 31/12/2021, la crise de la "Covid-19" a impacté le chiffre d'affaires HT de la société SASU CHEZ VICTOR comme suit :

	2020	2021	Ecart
Trimestre 1	251 865	76 170	- 175 695
Trimestre 2	53 593	258 316	204 723
Trimestre 3	896 202	1 029 153	132 951
Trimestre 4+décembre 2021	454 370	874 991	420 621

Par ailleurs, la société a bénéficié des mesures de soutien mises en place par le gouvernement, selon les modalités suivantes :

- recours au dispositif d'activité partielle : l'allocation versée par l'état représente 114 335 euros au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;
- perception du fonds de solidarité : le produit constaté dans les comptes représente 213 348 euros au titre de l'exercice clos au 31/12/2021 ;
- exonération de cotisations sociales et aides au paiement pour un montant global de 91 691 euros. Ce produit n'est considéré comme certain qu'à compter de la publication de la loi et fait par conséquent l'objet d'une inscription en comptabilité uniquement à compter de cette publication ;

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Autres éléments significatifs

L'exercice comptable comprend une durée de 13 mois suite au changement de la date de clôture au 31/12/2021.

Cession des parts sociales de la société Chez Victor détenues à 100% par SAS Pierpailma au profit de la société Financière Victor au 1er Janvier 2022.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	549 227			549 227
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	549 227			549 227
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	117 653	922		118 575
- Installations générales, agencements aménagement divers	773 446	25 603		799 049
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 365	3 981		85 346
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		643		643
- Avances et acomptes		772		772
Immobilisations corporelles	972 464	31 921		1 004 385
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	297	3		300
- Prêts et autres immobilisations financières	670			670
Immobilisations financières	967	3		970
ACTIF IMMOBILISE	1 522 657	31 924		1 554 582

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		31 921	3	31 924
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		31 921	3	31 924
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	549 227
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	549 227

Conformément à l'article 214-3 du Règlement n°2015-06 du 23 Novembre 2015, modifiant le Règlement n°2014-03 de l'ANC relatif au Plan Comptable Général, les fonds commerciaux sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Les tests de dépréciation mis en oeuvre à la clôture de l'exercice n'ont pas permis d'identifier une valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Fonds de commerce acquis le 14 décembre 2004

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	108 385	3 250		111 635
- Installations générales, agencements aménagements divers	638 979	30 309		669 289
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 584	2 847		77 431
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	821 949	36 406		858 355
ACTIF IMMOBILISE	821 949	36 406		858 355

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 545 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	670		670
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	19 054	19 054	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 821	1 821	
Total	21 545	20 875	670
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs à recevoir	2 143
Produits à recevoir	425
Banque - intérêts courus à recevoir	13
Total	2 581

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 173 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	740	740		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 190	68 190		
Dettes fiscales et sociales	94 554	94 554		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 316	10 316		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	173 800	173 800		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fnp achats	1 706
Fnp eau	2 608
Fnp edf gdf	4 920
Fnp hono. avocat	840
Fnp hono. cac	2 664
Fnp hono. divers	4 248
Fnp entretiens	1 354
Fnp immobilisations	3 827
Banque - intérêts courus à payer	740
Congés payés	43 915
Pers. charges à payer	629
Ch. soc. congés à payer	10 054
Aut.ch.sociales à payer	346
Taxe apprentissage prov.	489
Formation continue prov.	1 168
C.e.t prov.	2 668
Total	82 176

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca produits entretien	402		
Cca gaz CO2	200		
Cca petits équipements	93		
Cca nappes et serviettes	378		
Cca fournitures de bureau	208		
Cca locations diverses	357		
Cca assurances	184		
Total	1 821		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 4 442 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 685 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	15 484
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	15 484
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 15 484 euros